

SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du commissaire aux comptes	15
6 Comptes de l'exercice	21



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

Code ISIN: FR0012882454

Ce FIA est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: FIA " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World ex-Europe couvert en euros dividendes nets réinvestis.

<u>Indicateur de référence</u>: MSCI World ex Europe couvert en euros dividendes nets réinvestis. L'indicateur de référence est un indice représentatif de la performance des principaux marchés d'actions mondiaux, hors Europe.

La gestion mise en œuvre visera à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence. La stratégie de gestion sera mise en œuvre via la sélection d'OPC sous-jacents. S'agissant d'un portefeuille international, l'allocation géographique est un premier niveau de construction du portefeuille. La première étape du processus de gestion consiste en la répartition des capitaux investis entre les grandes zones d'investissement suivantes : Amérique du nord et Asie. La deuxième étape du processus a pour objectif de définir l'allocation d'actifs sous l'angle de la taille de capitalisation ainsi que des styles de gestion.

Les OPC sous-jacents sélectionnés correspondront à un large éventail de classes d'actifs tout en respectant l'univers de gestion que sont les actions internationales. Les styles de gestion utilisés correspondront, de manière non exclusive, aux styles suivants : croissance et valeur .Le style croissance correspond à la classe d'actifs représentative des actions dont les multiples de valorisations sont plus élevés que la moyenne. Le style valeur correspond à la classe d'actifs représentative des actions dont les multiples de valorisations sont plus faibles que la moyenne du marché.

Bien que les investissements se fassent exclusivement en OPC (dont ETF), le gérant peut, en fonction des configurations de marché, utiliser des instruments dérivés pour couvrir, arbitrer ou exposer le portefeuille si besoin.

Le fonds adopte un style de gestion active, dont le risque fait l'objet d'un suivi précis et rigoureux afin de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence.

Les marchés des actions de sociétés de pays développés constituent l'univers d'investissement privilégié (80% minimum de l'actif net). Au sein de la poche actions, et dans la limite de 20% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des actions de sociétés de pays émergents.

Dans la limite de 20% de son actif net, le fonds peut être investi en OPC monétaires pour gérer sa trésorerie et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés actions des pays développés.

Le FIA sera constitué d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement jusqu'à 100% de son actif net. Les OPC utilisés pourront être les suivants:

-jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger, en fonds d'investissement à vocation générale ou en fonds professionnels à vocation générale et en FIA établis dans d'autres états membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France répondant aux conditions du 1° de l'article R 214-32-42 du Code monétaire et financier.

- jusqu'à 30% en cumul, en placements collectifs de droit français, FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.
- jusqu'à 10% en FIA de droit français détenant plus de 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux 4 critères fixés par l'article 422-95 du règlement général de l'AMF.

L'exposition au risque de change sera de 20% maximum de l'actif net.

Le FIA pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille contre le risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le FIA pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le FIA pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris). Les demandes de souscriptions et rachats sont effectuées à valeur liquidative du lendemain.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le FIA a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du FIA. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

MODIFICATIONS A COMPTER DU:

04 septembre 2020

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2020.

15 février 2021

- Mise à jour des performances au 31 décembre 2020.
- Mise à jour du SRRI (niveau 6 au lieu de 5)

10 mars 2021

- Mise à jour règlementaire *Disclosure* ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088. (fonds ouverts catégorisation « article 6 »)

30 août 2021

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2021 du DICI,
- Ajout d'une mention dans le prospectus en application de la règlementation relative à la «Taxonomie ».

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds (part N) progresse de +35.60% contre 37.51% pour le MSCI World Ex Europe couvert en Euros. La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM. La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

Juillet: Accord sur le plan de relance en Europe, mais reprise de l'épidémie aux Etats Unis.

Durant la première quinzaine de juillet, les marchés ont fortement rebondi, sensibles à des indicateurs économiques surprenant favorablement. Notamment le taux de chômage aux US a continué de s'infléchir rapidement, passant de 13.3% en mai à 11.1% en juin. Par la suite, l'évolution des indices a été plus heurtée. Les politiques monétaires et budgétaires restent un élément de soutien important; à ce titre, le plan de relance européen a été validé après plusieurs jours de négociation. Ce fonds, appelé « Next Generation EU », marque une étape importante dans la coopération budgétaire en prévoyant l'émission d'une dette commune pour l'Europe. Malgré ces éléments positifs, la progression de l'épidémie aux US et les alertes en Europe sont venues assombrir l'horizon des investisseurs. Du côté des publications de résultats, les surprises sont globalement très positives alors même que les résultats sont en forte baisse, preuve que les entreprises ont su réduire leurs coûts rapidement. Les GAFA ont profité de résultats supérieurs aux attentes pour creuser encore l'écart de valorisation avec le reste de la cote. Sur la dernière semaine, l'Europe a fortement pâti de la faiblesse du dollar et de son biais cyclique qui la pénalise en cas d'essoufflement de la reprise.

Sur le mois, le S&P500 affiche +5.51%, l'EuroStoxx50 -1.85%, le Nikkei -2.59% et le MSCI Emerging Markets +8.94%. Sur les marchés obligataires, le T-Note et le Bund ont vu leur rendement baisser (respectivement -13 pbs et -7 pbs). Côté crédit, les performances sont toutes positives : l'investment grade a progressé de 1.5% en Europe et 3.25% aux US et le haut rendement de 1.73% en Europe et 4.69% aux US. La dette émergente a également profité de la faiblesse du dollar, l'indice en devises dures a délivré 3.70%. Enfin, côté devises, le Dollar a perdu 4.84% face à l'Euro.

Août: La FED est là, les indicateurs économiques se redressent: les marchés apprécient.

Malgré l'évolution de l'épidémie de Covid19 assez défavorable dans certaines zones du globe (Europe notamment), l'amélioration des indicateurs de conjoncture (ISM/PMI), une Réserve Fédérale confirmant son soutien avec des taux durablement bas et de bonnes statistiques de l'emploi aux Etats-Unis, ont été les catalyseurs de l'euphorie des investisseurs en Aout. Les marchés actions ont ainsi fortement progressé, avec un « leadership » des actions américaines maintenu grâce aux valeurs technologiques alors qu'en Europe et dans les pays émergents les performances ont été plus modestes : S&P500 +7.57%, Nasdaq 100 +11.05%, EuroStoxx50 +3.09%, Topix +8.16%, MSCI Emerging +2.21%. Coté obligataire, on retrouve un comportement logique puisque la recherche d'actifs risqués s'est réalisée au détriment des titres souverains réputés défensifs. Les rendements ont ainsi globalement augmenté (TNotes +18 pdb, Bund +13 pdb). Sur les différents segments du crédit, on observe une réduction générale des écarts de rendement avec un mouvement plus marqué sur le « high yield » que sur l'« investment garde » (-4 pdb et -14 pdb pour l'IG US et € et respectivement -11 pdb et -47 pdb pour le HY US et €). Enfin, le Dollar s'est globalement déprécié contre la plupart des autres devises, le billet perdant -1.32% face à l'€.

Septembre: Les actifs risqués reprennent leur souffle

Le retour à meilleure fortune des actifs risqués s'est quelque peu grippé sur le mois de septembre sous la conjonction de divers éléments. Des facteurs techniques tout d'abord avec en début de mois une correction du Nasdaq de 10% en trois jours, phénomène expliqué par des prises de bénéfices et par le débouclage de positions sur des dérivés liés aux valeurs technologiques. La dégradation de la situation sanitaire ensuite, avec une hausse importante du nombre de cas dans certains pays européens s'accompagnant de son cortège de mesures restrictives. Enfin l'aléa géopolitique se renforce à l'approche des élections américaines, et à mesure que les négociations sur le Brexit patinent.

Ainsi sur le mois, les segments de marché ayant mené le rebond depuis avril ont le plus souffert : Nasdaq100 -5.11%, S&P500 -3.80%, EuroStoxx50 -2.30%, MSCI Emerging -1.60%, le Topix affichant une hausse de 1.13%. Du côté obligataire, cet environnement s'est traduit par une modeste détente de 2 pdb du taux 10 ans US à 0.68%, le taux 10 ans allemand quant à lui baisse de 12 pdb à -0.52%. Sur le crédit, le « high yield » a connu un écartement de 33 pdb aux US et de 29 pdb en zone euro, le segment « investment grade » a mieux tenu avec des écartements de 7 pdb aux US et de 3 pdb en zone euro. Le dollar a repris des couleurs face à la plupart des devises et progresse de 1.80% face à l'euro à 1.1721.

Octobre : La situation sanitaire se dégrade en Europe

Les marchés se sont montrés attentistes la plus grande partie du mois, partagés entre l'espoir d'un plan de relance budgétaire avant les élections US, la dégradation de la situation sanitaire en Europe et les avancées des négociations sur le Brexit. A partir du 27 octobre, les actifs risqués ont corrigé nettement, à la suite des mesures de reconfinement annoncées, notamment en France. L'augmentation significative des cas de Covid 19 en Europe fait craindre une évolution similaire aux US qui pourrait pousser les autorités à prendre des mesures de restrictions, notamment en cas

de victoire des démocrates. La volatilité a augmenté significativement, attestant de la nervosité des investisseurs dans une période trouble. Le S&P500 a cédé -2.8% en usd alors que l'Europe a été heurtée au premier plan par la résurgence des cas de covid, le Stoxx 600 a corrigé de 5.2% en €. Le crédit n'a pas été autant impacté que les actions par la correction de fin de mois: en Europe, l'IG a progressé de 78 pdb et le haut rendement de 21 pdb.

Novembre : Les élections US et l'annonce d'un vaccin rassurent les investisseurs

Une succession d'événements majeurs ont alimenté le regain d'optimisme en ce mois de Novembre. Ainsi, la victoire de Joe Biden et le début d'acceptation d'une transition politique par le président Trump ont d'abord redonné de la confiance. Ensuite, la probable nomination de Janet Yellen au poste de secrétaire au Trésor a conforté l'idée d'une politique économique solide basée une forte coopération entre la Fed et l'administration Biden. Par ailleurs, les minutes du FOMC laissent entrevoir une possible extension de la durée des achats d'actifs, voire d'en augmenter la taille. Enfin (et surtout), les annonces prometteuses de vaccins ont fini de balayer les inquiétudes liées à la mauvaise trajectoire épidémique aux Etats unis et l'impact négatif sur l'activité économique en Zone Euro des mesures de reconfinement. Dans ce contexte inédit, les actifs risqués ont connu un mois exceptionnel : les indices actions affichent des hausses historiques, +13.84% pour le Stoxx 600, soutenu par le fort rebond des secteurs Banques et Energie, +10.89% et +11.14% pour le S&P500.

Décembre : Le Royaume-Uni est au centre de tous les regards.

La signature in extremis d'un accord sur le Brexit fin décembre, tout comme la validation du plan de relance européen après un compromis trouvé avec la Hongrie et la Pologne maintiennent l'engouement pour les actifs risqués. Seule la flambée des cas de covid au Royaume-Uni en raison d'une nouvelle souche plus contagieuse est venue troubler cet optimisme, mais les investisseurs ont préféré retenir le début des campagnes de vaccination.

Janvier: Un début d'année porteur pour les actifs risqués

Le début d'année a très bien commencé sur les actifs risqués avec la poursuite de l'optimisme des investisseurs, amplifié par la prise de fonction de J.Biden et la proposition d'un plan de relance de 1900 milliards d'usd. Les marchés se sont projetés sur une reprise de l'économie, suite aux campagnes simultanées de vaccination, et dans un contexte de reflation soutenu par les plans massifs de relance budgétaire. Les indices US ont été particulièrement dynamiques, s'appuyant sur des résultats d'entreprise de bonne facture et sur un discours très accommodant de la nouvelle Secrétaire au Trésor, Janet Yellen. En fin de période, les actions se sont retournées sous l'effet de l'évolution inquiétante de la pandémie mais surtout de l'impact des intervenants individuels. En effet, aux US, ces derniers se sont accordés pour acheter les titres les plus « shortés » par les fonds spéculatifs, entraînant de lourdes pertes et des corrections sur les indices. La volatilité de fin de période est venue réduire les gains des trois premières semaines. Ainsi, le S&P500 termine dans le rouge à -1.1%, le Stoxx 600 à -0.8% et le Nikkei à +0.8%. Les marchés émergents affichent, quant à eux, une note très positive, à +3%. Après une tension accompagnant le rebond des actions, les taux core se sont détendus, le Bund est à -0.5% et les TNotes à +1.10% le 29 janvier. Le haut rendement a profité de cet environnement risk-on, avec des performances de +0.4% et +0.3% sur l'Europe et les US respectivement. Le crédit non spéculatif a pâti de son exposition à la duration avec des performances en retrait sur les deux zones. Enfin, on notera l'appréciation de 0.6% du billet vert contre euro au cours du mois.

Février : Poursuite de l'amélioration macroéconomique

L'orientation positive des indicateurs d'activité de part et d'autre de l'Atlantique couplée aux bonnes publications économiques aux Etats-Unis ont redonné aux investisseurs de l'appétit pour le risque. Globalement, le thème de la « reflation » reste présent dans les esprits, entretenu par la diffusion progressive des vaccins, les anticipations d'actions budgétaires aux Etats Unis et le soutien des Banquiers centraux. A ce titre, lors de son passage devant le Congrès, le président de la Fed a insisté sur la situation toujours très dégradée du marché du travail et la faiblesse du taux d'emploi par rapport à son niveau pré-crise pour justifier le maintien des mesures de soutien. Malgré ce discours plutôt rassurant, les craintes d'un emballement de l'inflation forçant la Fed à agir préventivement ont ressurgi, entrainant quelques tensions sur les marchés. Les indices actions terminent le mois dans le vert (S&P500 +2.61%, Stoxx 600 +2.31%, Topix +4.71%, MSCI Emerging +0.76%) avec rotation favorable aux secteurs les plus cycliques (ou sensibles à la remontée des taux (Banques). Les primes de crédit se sont également resserrées (4 à 7 pdb sur la catégorie investissement et +35 pdb sur le haut rendement). Côté taux, le rendement à dix ans américain (1,41%) a grimpé de 34 points de base (pdb), le chemin ayant été plus mesuré en Zone Euro (+18 bdp) pour la référence EuroBond (-0,26%). Enfin, le Dollar s'est légèrement apprécié face à l'Euro.

Mars: Des actifs risqués toujours bien orientés

Les investisseurs continuent de se projeter sur la sortie de la crise sanitaire avec des actifs risqués en hausse sur le mois. Les indicateurs d'activités poursuivent en effet leur remontée et battent de nouveaux records, notamment aux Etats-Unis et avant même que le plan de relance de Joe Biden ne fasse effet. L'accélération de la pandémie de Covid-19 dans certains pays (France, Allemagne, Brésil, Inde), les déboires du vaccin AstraZeneca et les questionnements sur le rythme de vaccination en Europe et dans les pays émergents ne semblent pas inquiéter les marchés. Si la FED n'envisage pas de remonter ses taux avant 2023, certaines banques centrales de pays émergents ont dû remonter les leurs face au retour

de l'inflation (Brésil +0.75% à 2.75%, Russie +0.25% à 4.50%, Turquie +2.00% à 19.00%). La fin du mois a été marquée par la déroute du fonds Archegos Capital.

Les marchés d'actions développés sont en progression sur le mois, menés une fois n'est pas coutume par les actions européennes qui bénéficient de la dépréciation de l'Euro : Stoxx 600 +6.08%, Topix +4.80%, S&P500 +4.24%. Le MSCI Emerging Markets est en repli de 1.51% en \$, pénalisé par le renforcement du dollar, la hausse des taux us et les ventes massives de titres du secteur technologique Chinois en lien avec la liquidation forcée des positions du fonds Archegos Capital. Les primes de crédit sont restées stables sur la catégorie investissement (+1bp aux US et +2bps en €) mais se sont comprimées sur le haut rendement (-28bps aux US et -14bps en €). Côté taux, le rendement à dix ans américain (1,74%) s'est tendu de 33 points de base (pdb), tandis qu'en zone euro la référence EuroBond (-0,29%) baisse de 3 points de base. Enfin, le Dollar s'est nettement apprécié face à l'Euro +2.86%.

Avril : Accélération des campagnes de vaccination dans les pays développés

Les marchés ont globalement été bien orientés au cours du mois. Les derniers chiffres économiques aux US ont continué d'être un facteur de soutien avec des nouvelles du côté de l'emploi meilleures qu'attendu et des ventes au détail en hausse de 9.8%. En Europe, les indicateurs de sentiment continuent de s'améliorer. Parallèlement les premières publications de résultats ont attesté d'une situation en nette amélioration. Du côté sanitaire, si les campagnes de vaccination s'accélèrent dans les pays développés, certains pays émergents connaissent une évolution chaotique de la crise sanitaire qui fragilise un retour à la vie normale généralisé. De plus, l'annonce de Biden sur l'accroissement de la pression fiscale sur les ménages et les sociétés n'a pas été bien reçue par les investisseurs.

En avril, le S&P a gagné 5.2% en usd et le Stoxx600 1.8% en €. Le Nikkei a, quant à lui, cédé 1.2% en jpy. L'indice émergent a repris des couleurs en progressant de 2.5% en usd. Le crédit est dans le vert sur tous les segments : le non spéculatif est flat en Europe et à +1.1% aux us et le haut rendement est entre 0.6% (Europe) et 1.1% (US). Quant à la dette émergente, elle affiche des performances de 0.7% (corporates) à 2.2% (devises locales). Les taux longs us se sont stabilisés à 1.63% et le Bund s'est tendu de 9 pdb (-0.20% à fin avril).

Mai : Le retour de l'inflation fait craindre un changement de ton des banques centrales

Le mois de mai a été riche en données économiques encourageantes : les indicateurs avancés se maintiennent sur des niveaux élevés aux Etats Unis alors qu'ils sont en accélération en Europe où la production industrielle et la consommation progressent. Ailleurs, les signaux demeurent plus hétérogènes, notamment dans les pays émergents. Pour autant, les récentes données sur l'inflation font craindre un resserrement monétaire prématuré et troublent l'humeur positive des marchés. Ainsi, la sortie de Janet Yellen sur « les plans du gouvernement susceptibles de justifier des taux d'intérêt plus élevés » ou les minutes du FOMC d'avril évoquant l'opportunité d'une discussion sur les taux « à un moment donné au cours des prochaines réunions » ont occasionné quelques épisodes de tensions. A court terme, les messages des autorités monétaires (BCE, Fed) restent univoques en réaffirmant les soutiens monétaires. Dans ce contexte raisonnablement favorable, les marchés actions mondiaux ont poursuivi leur ascension : S&P500 +0,55%, Stoxx 600 +2,14%, Topix +1,3% et +2,12% pour le MSCI Emerging Market. Sur les marchés obligataires, les rendements des bons du trésor américain ont globalement baissé (-3 pdb sur le 10 ans) alors que les taux « cœur » en zone euro ont très légèrement remonté (+2 pdb pour le Bund), la pérennité des soutiens monétaires et de leur efficacité sur la croissance ayant rassuré malgré les pressions inflationnistes. Côté crédit, pas de véritable tendance : les spreads ont été stables en zone euro tandis qu'aux Etats Unis, la prime sur le segment « catégorie investissement » a baissé de 4 pdb quand le segment « spéculatif » se tendait très légèrement (+5 pdb). Sur le marché des changes, la devise européenne s'est nettement reprise face au dollar (+1,72%), les investisseurs anticipant un effet « rattrapage » des économies européennes sur la croissance américaine.

Juin : L'inflation reste au cœur des préoccupations des investisseurs

Au cours du mois de juin les publications macroéconomiques sont restées bien orientées, notamment en Europe. Les annonces ont également été positives sur le plan politique avec d'une part l'obtention par Joe Biden d'un accord bipartisan au Sénat au sujet du plan d'investissement en infrastructures et d'autre part la ratification par l'ensemble des Etats membres du mécanisme de ressources propres permettant à la Commission Européenne d'emprunter jusqu'à 750 Milliards d'euros sur les marchés. Concernant la situation sanitaire, la propagation du variant Delta incite certains pays à prendre de nouvelles mesures : ralentissement du déconfinement au Royaume-Uni, retour du port du masque en intérieur en Israël et reconfinement de courte durée d'une partie de la population en Australie. Ces décisions n'ont pas impacté l'évolution des marchés, le principal risque demeurant pour les investisseurs l'évolution de l'inflation et la politique monétaire de la FED. Les communications contradictoires de plusieurs membres de la FED ont ainsi alimenté la volatilité en milieu de mois.

Dans ce contexte, les marchés actions mondiaux ont poursuivi leur progression : S&P500 +2,33%, Stoxx 600 +1,50%, Topix +1,17% et +0,17% pour le MSCI Emerging Market. Sur les marchés obligataires, les rendements des obligations d'état à 10 ans ont baissé des deux côtés de l'Atlantique avec -13 pdb aux US et -3 pdb pour le Bund. Côté crédit les spreads se sont contractés sur la « catégorie investissement : - 3 pdb en € et -4 pdb aux US ainsi que sur le segment « spéculatif » -9 pdb en € et -35 pdb aux US. Sur le marché des changes, la devise européenne abandonne 3.0% face au dollar en raison d'un biais moins accommodant de la FED.

En synthèse, sur la période du 30/06/2020 au 30/06/2021, tous les marchés actions sont en hausse. Le MSCI Europe est en hausse de +27.94% en €, le Nikkei 225 de +31.29% en jpy, le S&P de +40.77% en usd et les marchés émergents de +40.90% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche des progressions de +3.62% aux US et +3.52% en zone €. Le crédit spéculatif affiche quant à lui de belles performances avec +15.62% aux US et +11.47% en zone €. La dette émergente en devises dures est en hausse avec +7.45%. Les taux nominaux se sont tendus, pénalisés par le rebond de l'économie et l'ampleur des plans de relance budgétaires, le rendement du bund s'est tendu de 25 bps (niveau de -0.21% en fin de période) et celui du T Notes de 81 bps (niveau de 1.47% en fin de période).

Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié de 5.55% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont appréciées de 5.71% face au billet vert.

Gestion

Au troisième trimestre 2020, eu égard aux interventions de la Federal Reserve, et aux plans de relances mis en place par le gouvernement fédéral américain, l'économie étatsunienne nous a semblé la plus à même de rebondir après la crise du covid.

Le quatrième trimestre 2020, a été marqué par l'élection de J.Biden accompagnée de la prise de contrôle des deux chambres par les démocrates, portant les marchés vers des « plus hauts », sur fonds d'espoir de nouveaux plans de relance.

De plus, l'autorisation de mise sur le marché de vaccins contre la covid 19 (Pfizer Biontech & Moderna), nous ont amené à renforcer les actifs les plus sensibles aux cycles économiques avec des supports investissant sur des entreprises de petit capitalisation, et même des supports dits Value (entreprises décotées). Nous avons jusqu'en juin 2021 conservé ce positionnement plus cyclique.

D'un point de vue géographique, au cours de l'exercice, nous avons privilégié l'Amérique du Nord au Japon et à l'Asie pacifique.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	16 501 472,67	16 501 105,69
GROUPAMA US EQUITIES M	16 774 898,48	3 011 484,68
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	6 793 949,16	10 953 097,28
AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC	12 772 320,35	3 225 056,73
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE	12 316 546,79	455 944,61
SOURCE S&P 500 UCITS ETF	5 759 514,44	4 697 205,13
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ETF - USD C	4 376 136,45	5 152 747,33
Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS	7 786 206,00	
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	7 557 566,24	
GROUPAMA JAPON STOCK	4 855 489,71	475 888,37

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr.

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 65 294 408,43 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

• COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

• MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

TRAITEMENT DES ACTIFS NON LIQUIDES

Chaque OPC présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque de l'OPC.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global de l'OPC ainsi que la typologie de l'OPC considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des OPC. L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net de l'OPC pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque OPC, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

• **GESTION DES RISQUES**

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque OPC géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque OPC au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque de l'OPC est également reporté dans le présent document à la partie « informations concernant les placements et la gestion ».

EFFET DE LEVIER

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 192,59%.

- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 124,02%.

REMUNERATIONS

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. Eléments de contexte:

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

I.2.I. Le salaire fixe:

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président

Muriel Faure

Cyril Roux

Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- O De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- O De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :

(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ; D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en oeuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	6 459 435 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	236 432 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	210 087 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1 ^{er} tiers)	226 975 euros

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	7 822 602 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 004 180 euros

• AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http://www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021		

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le _{15 octobre 2021}
Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2021 en EUR

ACTIF

	30/06/2021	30/06/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	118 354 358,67	46 146 145,57
Actions et valeurs assimilées	,	,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	118 325 911,92	46 106 903,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	118 325 911,92	37 315 636,57
équivalents d'autres pays	110 323 711,72	37 313 030,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		8 791 266,69
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	28 446,75	39 242,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	28 446,75	39 242,31
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	106 638 727,27	42 522 219,12
Opérations de change à terme de devises	103 867 461,77	42 013 323,70
Autres	2 771 265,50	508 895,42
COMPTES FINANCIERS	3 208 681,10	1 481 512,56
Liquidités	3 208 681,10	1 481 512,56
TOTAL DE L'ACTIF	228 201 767,04	90 149 877,25

PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	109 418 936,45	46 736 778,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	11 544 350,81	1 527 391,26
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 224 530,23	-540 199,75
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	119 738 757,03	47 723 969,54
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 446,75	39 211,15
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	28 446,75	39 211,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	28 446,75	39 211,15
Autres opérations		
DETTES	106 764 328,37	42 386 544,40
Opérations de change à terme de devises	106 625 738,48	42 311 595,71
Autres	138 589,89	74 948,69
COMPTES FINANCIERS	I 670 234,89	152,16
Concours bancaires courants	I 670 234,89	152,16
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	228 201 767,04	90 149 877,25

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0920		I 925 989,40
SP 500 MINI 0921	2 350 611,35	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 611,79	1 886,13
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	1 611,79	1 886,13
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	17 746,08	4 382,24
Autres charges financières		
TOTAL (2)	17 746,08	4 382,24
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-16 134,29	-2 496,11
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	933 270,75	406 897,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-949 405,04	-409 393,89
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-275 125,19	-130 805,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 224 530,23	-540 199,75

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Pour le portefeuille FCP GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

- Valeurs négociées dans la zone Euro :
- => Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle,

Le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnel

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

• Prises en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mises en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

• Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons encaissés.

Frais de gestion

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- •des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que Le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- •des commissions de mouvement facturées au FIA ;

Pour les frais courants effectivement facturés au FIA, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,3 % TTC

Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument *
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	47 723 969,54	29 007 729,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	61 524 430,08	24 086 227,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 669 382,21	-6 504 181,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 442 818,87	1 664 112,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-373,09	-231 730,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 518 859,38	3 460 531,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 977 557,67	-3 248 034,83
Frais de transactions	-39 990,64	-25 428,46
Différences de change	-3 210 650,35	-905 039,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	18 386 833,72	812 923,36
Différence d'estimation exercice N	22 775 466,33	4 388 632,61
Différence d'estimation exercice N-I	-4 388 632,61	-3 575 709,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-10 795,56	16 253,20
Différence d'estimation exercice N	28 446,75	39 242,31
Différence d'estimation exercice N-I	-39 242,31	-22 989,11
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-949 405,04	-409 393,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	119 738 757,03	47 723 969,54

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 350 611,35	1,96
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 350 611,35	1,96

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 208 681,10	2,68
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							I 670 234,89	1,39
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN (*)

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 208 681,10	2,68								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	I 670 234,89	1,39								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD				Devise 3		Devise N AUTRE(S	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	77 195 656,00	64,47						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	120 583,52	0,10						
Comptes financiers	3 125 501,78	2,61	83 179,32	0,07				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	100 851 673,83	84,23	5 774 064,65	4,82				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	2 350 611,35	1,96						

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	103 867 461,77
	Souscriptions à recevoir	225 681,98
	Dépôts de garantie en espèces	120 583,52
	Collatéraux	2 425 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		106 638 727,27
DETTES		
	Vente à terme de devise	106 625 738,48
	Rachats à payer	28 817,72
	Frais de gestion fixe	109 772,17
TOTAL DES DETTES		106 764 328,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-125 601,10

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N		
Parts souscrites durant l'exercice	383 010,942	61 524 430,08
Parts rachetées durant l'exercice	-78 889,632	-12 669 382,21
Solde net des souscriptions/rachats	304 121,310	48 855 047,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	661 744,598	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	933 270,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,14
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			65 294 408,43
	FR0011331297	AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC	18 289 028,28
	FR0010014001	GROUPAMA JAPON STOCK	8 764 520,23
	FR0010722355	GROUPAMA US EQUITIES M	38 240 859,92
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			65 294 408,43

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 224 530,23	-540 199,75
Total	-1 224 530,23	-540 199,75

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 224 530,23	-540 199,75
Total	-1 224 530,23	-540 199,75

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 544 350,81	1 527 391,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	11 544 350,81	I 527 391,26

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 544 350,81	1 527 391,26
Total	11 544 350,81	I 527 391,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net Global en EUR	14 458 021,17	23 547 686,41	29 007 729,85	47 723 969,54	119 738 757,03
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE G en EUR					
Actif net	5 526 742,09	2 025 532,63			
Nombre de titres	4 599,993	1 533,333			
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	1 201,46	I 320,99			
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	7,26	58,87			
unitaire sur résultat	-5,66	-6,46			
Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N en EUR					
Actif net	8 931 279,08	21 522 153,78	29 007 729,85	47 723 969,54	119 738 757,03
Nombre de titres	75 132,175	165 655,561	221 794,864	357 623,288	661 744,598
Valeur liquidative unitaire	118,87	129,92	130,78	133,44	180,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,70	5,84	-5,15	4,27	17,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,23	-1,39	-1,39	-1,51	-1,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA US EQUITIES M USD TOTAL FRANCE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL UXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé	15,27 7,32 31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA US EQUITIES M TOTAL FRANCE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	7,32 31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
## FRANCE AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA US EQUITIES M TOTAL FRANCE IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCYM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou EUR 57 799,8492 18 289 028,28 EUR 57 799,8492 18 289 028,28 EUR 5 7799,8492 18 289 028,28 EUR 5 7799,8492 18 289 028,28 8 465 50,20 38 240 859,92 65 294 408,43 USD 15 821 10 739 644,07 127 825 8 448 953,34 27 656 592,09 EUR 2 756,145 14 076 707,41 USD 378 605 5 484 935,78 USD 101 047,34 5 813 268,21 25 374 911,40 118 325 911,92 118 325 911,92	7,32 31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
AMERI-GAN IC CAPIT.SI.4DEC GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA US EQUITIES M TOTAL FRANCE IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou USD 5 76 156,774 38 240 859,92 65 294 408,43 8 467 994,68 USD 10 15 821 10 739 644,07 USD 127 825 8 448 953,34 27 656 592,09 EUR 5 378 605 144 076 707,41 USD 378 605 5 484 935,78 118 325 911,92 118 325 911,92	7,32 31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
GROUPAMA JAPON STOCK GROUPAMA US EQUITIES M USD TOTAL FRANCE IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	7,32 31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
GROUPAMA US EQUITIES M TOTAL FRANCE IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou USD 76 156,774 38 240 859,92 65 294 408,43 8 467 994,68 USD 15 821 10 739 644,07 127 825 8 448 953,34 27 656 592,09 USD 127 825 8 448 953,34 27 656 592,09 USD 378 605 5 484 935,78 118 325 911,92 118 325 911,92 118 325 911,92	31,94 54,53 7,07 8,97 7,06 23,10
TOTAL FRANCE IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou EUSD MSD BY 849 8 467 994,68 USD 10739 644,07 USD 127 825 8 448 953,34 27 656 592,09 EUR 2 756,145 I 4 076 707,41 USD 378 605 5 484 935,78 USD 101 047,34 5 813 268,21 118 325 911,92 118 325 911,92	7,07 8,97 7,06 23,10
IRLANDE Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC USD ISBUILT 10 739 644,07 Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC USD ISBUILT 10 739 644,07 USD ISBUILT 10 739 6	7,07 8,97 7,06 23,10
Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC USD ISBUI 10 739 644,07 Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC USD I27 825 8 448 953,34 27 656 592,09 LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C USD I01 047,34 5 813 268,21 TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCYM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	8,97 7,06 23,10
SOURCE S&P 500 UCITS ETF SOURCE S&P 500 UCITS ETF Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC USD I27 825 TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C USD I01 047,34 TOTAL LUXEMBOURG TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	8,97 7,06 23,10
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF IC TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	7,06 23,10
TOTAL IRLANDE LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou 27 656 592,09 LUXD 2756,145 I 4 076 707,41 USD 378 605 5 484 935,78 USD 101 047,34 5 813 268,21 118 325 911,92 118 325 911,92	23,10
LUXEMBOURG AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	11,75
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	11,75
SISF EMERGING ASIA C TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	,
TOTAL LUXEMBOURG TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	4,59
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	4,85
aux non professionnels et équivalents d'autres pays TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	21,19
TOTAL Organismes de placement collectif Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	98,82
Instrument financier à terme Engagements à terme fermes Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	98,82
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	-,-
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou	
SP 500 MINI 092 I USD I3 28 446,75	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes 28 446,75	0,02
TOTAL Instrument financier à terme 28 446,75	0,02
Appel de marge	-
APPEL MARGE JP MORGA USD -33 735 -28 446,75	-0,02
TOTAL Appel de marge -28 446,75	-0,02
Créances 106 638 727,27	89,06
Dettes -106 764 328,37	-89,16
Comptes financiers I 538 446,21	, -
Actif net 119 738 757,03	1,28

Parts GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE N	EUR	661 744.598	100.04
TARIS GROUPAMA HURIZUN ACTIONS MUNDE N	EUR	001 /44,370	100.74